

**DELIBERATION N° 213-26**

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

**Le sept juillet deux mille vingt-six à dix-huit heures et trente minutes**, les membres du conseil communautaire, désignés ou représentant chaque commune membre, se sont réunis au siège de la CCM à Susville, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, datée du 29 juin 2026 conformément aux articles L2121-10 et L2121-12 du CGCT applicables en la matière.

**Présents :**

|                        |                      |                   |                    |
|------------------------|----------------------|-------------------|--------------------|
| ABERT Richard          | ROSSI Angélique      | SENAC Louis       | GRAND Florence     |
| SERRE Emmanuel         | GONNORD Franck       | SAURAT Coraline   | ANDRIEUX Georges   |
| CROS Marlène           | BARI Nadine          | JACOB Hervé       | PAULIN Jean-Paul   |
| KAITANDJIAN Patrick    | CIOT Xavier          | MILOUX Rosalbe    | GAILLARD Hervé     |
| BONOMI Jean-Pierre     | FAYARD Adeline       | LOIRE Marie Noële | NEY Jean-Noël      |
| BERTINI Luc            | BUGNI Mathis         | TROUSSIER Joëlle  | CHALLON Valérie    |
| GARCIA Frédéric        | DECHAUX Marie-Claire | CURT Jean-Pierre  | VAN DUIJN Renaud   |
| FELIX Gérard           | LAURENS Patrick      | MOUSSIER Aurélien | MAUGIRON Frédéric  |
| BERTRAND Renaud        | NEGRO Julie          | RAVANAT Jean-Luc  | MAUGIRON Gilbert   |
| BRUGNERA Jean-Michel   | PICAVEZ Sylvie       | CALVAT Pierre     | BARTHELEMI Maryse  |
| GERBI Franck           | FROMENT Thierry      | CHARLES Christian | FOGLIA Maxence     |
| ROBERT Philippe        | MIMRAM Benjamin      | MICHEL Carine     | GUIGNIER Jean-Marc |
| BATTISTEL Marie-Noëlle | TAVERNA Philippe     | VIALANEIX Nicolas |                    |

**Absents excusés représentés :** ANGULO Alexandre (pouvoir à BARTHELEMI Maryse), MEUNIER Carine (pouvoir à BATTISTEL Marie-Noëlle), LAMOUR Jérôme (pouvoir à ROSSI Angélique), BONNIER Eric (pouvoir à BARI Nadine), TRAPANI Mary (pouvoir à FAYARD Adeline), GIRARDOT Frédéric (pouvoir à LAURENS Patrick), DAPPEL Christophe (pouvoir à DECHAUX Marie-Claire), GRIET Bernard (pouvoir à SAURAT Coraline), LARCHER Cécile (pouvoir à BERTINI Luc).

Nombre de délégués en exercice : 62  
Nombre de délégués présents : 51  
Nombre de pouvoirs : 09  
**Nombre de délégués votants : 60**

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire peut valablement délibérer.

**OBJET : ENVELOPPE DE SUBVENTIONS « ANIMATION VIE SOCIALE »**

Dans le cadre de la Convention Territoriale Globale, signée en 2023, la Communauté de Communes de la Matheysine, la CAF, le Département, la MSA et toutes les communes du territoire se sont engagés à coopérer avec l'ambition de rendre plus équitable, plus accessible et plus performante l'offre de services pour les habitants de la Matheysine. Un des axes stratégiques du Projet social de territoire concerne l'amélioration du vivre-ensemble.

En lien avec cet objectif, la Communauté de Communes de la Matheysine réserve une enveloppe budgétaire de 10 000 € par an pour des projets d'animation de la vie sociale, portés par des associations locales, en complémentarité avec l'EVS et en partenariat avec les partenaires de la CTG.

Dans ce cadre, Mme la Présidente propose d'attribuer une subvention à deux associations ayant déposé une demande :

**Association L'Entre : projet « Le Beaumonde en tenue estivale »**

**Subvention = 2 500 €**

L'Entre est un collectif d'associations fédérées dans un lieu commun au Beaumonde (La Mure), avec l'objectif de développer des projets d'animation de la vie sociale et de créer des synergies entre les associations.

L'association a déposé une demande de subvention à hauteur de 2 500 € pour son projet « Le Beaumonde en tenue estivale ». Considérant que de nombreuses personnes ne partent pas en vacances, le Beaumonde propose une programmation estivale bigarrée, décalée de la vie du lieu du reste de l'année : horaires de fins d'après-midi et de soirées pour profiter de la terrasse ombragée, ateliers, spectacles et concerts, glaces artisanales, friperie éphémère, et restauration bio et locale à prix libre du café-cantine solidaire.

**Association Mont Répit : expérimentation de solutions de répit itinérantes en Matheysine**

**Subvention = 2 300 €**

L'association Mont Répit, basée à Sainte-Luce, a pour objectifs d'aider les parents aidants à mieux concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale. Elle propose de tester plusieurs actions favorisant le répit des parents aidants du territoire à travers des rencontres, des séjours ressources, et la constitution d'un réseau de parrainage d'enfants en situation de handicap (relayage).

Afin de sensibiliser les habitants, les élus et les professionnels aux difficultés auxquelles sont confrontées ces familles, l'association organisera un événement tout public le 6 octobre, à l'occasion de la Journée Nationale de l'Aidant et en lien avec les Semaines d'Information sur la Santé Mentale, portées par la CCM.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ➔ **ATTRIBUE** les subventions telles-que présentées ci-dessus dans le cadre de l'enveloppe « Animation vie sociale » ;
- ➔ **PRECISE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal ;
- ➔ **AUTORISE** Mme la Présidente à signer tous les documents inhérents à cette décision.

Ainsi fait et délibéré à Susville, les jour, mois et an désignés ci-dessus, et ont signé les membres présents.

Certifiée conforme, le 7 juillet 2026

**La Présidente,**  
**Coraline SAURAT**

**Le secrétaire de séance,**  
**Jean-Pierre CURT**

